Goos

Bulletin Municipal n°31 | 2023 - 2024

Edito du Maire

Hier encore, comme beaucoup, nous étions en famille, à partager des moments de bonheur avec nos enfants et petits-enfants, mais aujourd'hui, j'ai du mal à me plonger dans la réalité du monde qui nous entoure.

En effet, la guerre en Ukraine que nous espérions courte s'enlise dans un hiver meurtrier et gangrène les rapports internationaux.

Pire encore, le conflit Israélo-Palestinien, qui renaît, fracture le monde en deux camps qui paraissent irréconciliables.

Que dire des conférences mondiales sur le climat, qui s'enchaînent, se ressemblent et ne semblent pas prendre la mesure des changements qui s'imposent. Même si les 116 pays se sont engagés, de façon non contraignante, à travailler ensemble pour tripler les capacités d'énergie renouvelable dans le monde d'ici 2030, même si les États-Unis se sont engagé à apporter 3 milliards de dollars supplémentaires au Fond Vert pour le climat, tout reste encore très hypothétique.

CHURCHILL disait partout : "*Prenons le changement par la main avant qu'il nous prenne par la gorge*".

Et déjà, c'est aujourd'hui et non demain que nous faisons face aux pluies diluviennes, aux sécheresses, aux tornades, cyclones, ouragans, feux de forêts, séismes, etc… et j'en passe.

C'est aujourd'hui et non demain que nous devons batailler avec nos assurances en cas de catastrophe pour pouvoir remettre en état nos biens propres et pour certains leurs outils de travail.

Le Congrès des Maires, auquel j'ai participé, s'est tenu en Novembre dernier à Paris, et sa résolution finale souligne toutes les difficultés du mandat d'élu de proximité. Il faut faire un constat amer, les communes sont attaquées, leurs élus pris pour cibles et nous en avons de tristes confirmations avec les diverses agressions subies par différents maires.

Les moyens d'action des communes sont affaiblis, leur liberté entravée ! Chaque année, l'État invente de nouveaux plans d'action, opère des transferts de compétences et ceux-ci deviennent de lourdes charges pour nos intercommunalités et nos communes. Toutes ces difficultés face à un État qui impose, qui dispose, un État sûr de savoir mieux que nous comment vivent les Françaises et Français, il restreint l'autonomie financière et fiscale de nos communes.

Quelle liberté nous reste-t-il lorsque nous ne maîtrisons ni les recettes, ni les dépenses ?

Mais GOOS a quand même décidé de vivre, nous sommes riches de nos habitants, de nos associations, de nos jeunes et de nos aînés.

Je souhaite retrouver avec vous l'esprit optimiste qui nous permettra d'avancer vers une année 2024 sereine et tolérante.

VOLTAIRE disait : *"La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède"*.

Amicalement,
Patrick LABORDE

Sommaire & Infos pratiques

- Informations pratiques 3
- Le Conseil Municipal 4
- Les Commissions & Délégations 5
- Le Budget Communal 6
- Les Tarifs Communaux 7
- État Civil 7
- Et si on parlait Communication ? 8
- Urbanisme 9
- La Forêt Communale 10
- Routes & Fossés | Espaces Verts 11
- Marie-France Poupblanc 12
- Pêle-mêle Goossois 14
- Bonne Retraite Nicole ! 15
- Le CCAS 16
- Parlons Déchets 17
- Du Côté de l'Enfance 18
- Du Côté des Associations 19

Mairie

05 58 98 64 89 | mairie@goos.fr
97, rue du Bourg - 40180 GOOS

Médiathèque

05 58 98 64 28 | mediatheque.goos@terresdechalosse.fr
Lundi : 14h-18h | Mercredi : 10h-12h
Samedi : 10h-12h

Ordures Ménagères

Ramassage hebdomadaire : mercredi matin

Déchetterie

Route de Montfort-Hinx à Poyartin
Tel : 05 58 89 72 03
Ouvert les lundi, mercredi, vendredi, samedi
9h30-12h30 | 13h30-17h

Représentant Légal : Patrick Laborde | Responsable de Publication : Marie-Josée Lartigau | Comité de Rédaction : Commission Municipale | Tirage : 270 exemplaires | Crédit Photos : Mairie de Goos et Associations / DR | Conception & impression PIX&Graph Goos (40) 510.797.707 | 06 99 71 46 23 | pixetgraph2014@gmail.com | www.pixetgraph.solutions | Magazine municipal annuel de la mairie de Goos | 2023-2024, n°31 | 05 58 98 64 89 | **Email : mairie@goos.fr** | Publication intégrale des textes rédigés par les Associations | Reproduction interdite

École Maternelle et Élémentaire RPI

Inscriptions à la mairie : 05 58 98 64 89

École Publique de Goos

Directrice : Mme Caroline Dargelas - 05 58 98 45 68
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h | 13h30-15h45
Mercredi : 9h-12h

Garderie

Inscriptions auprès de Laurie à la garderie : 05 58 98 45 68
garderie.periscolaire@goos.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h15-8h50 | 15h45-19h
Mercredi : 7h15-8h50

Périscolaire

Accueil de Loisirs de Montfort
Communauté de Communes Terres de Chalosse
05 58 98 59 80 - 06 81 50 42 55
alsh.montfort@terresdechalosse.fr
Accueil le mercredi après-midi, petites et grandes vacances

Assistantes Maternelles

Ramep de Montfort : 05 33 09 14 28 | monenfant.fr
Horaires et lieux des ateliers définis par le Ramep.

Transports

Inscriptions sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine :
https://transports.nouvelle.aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription

• **R.P.I.** :	Départ de Goos - Semaine
Matin :	8h28 - Préchacq | 8h50 - Gamarde
Soir :	Retour vers Goos
	15h50 - Préchacq | 16h15 - Gamarde
Mercredi midi :	12h05 - Préchacq | 12h30 - Gamarde

• **Collège** :	4 arrêts - Bourg
L-M-J-V :	7h55 - 17h24
Mercredi :	7h55 - 12h49

• **Lycée** :	Arrêts Bourg
L-M-J-V :	6h55 - 18h50
Mercredi :	6h55 - 13h30

Le Conseil Municipal

Patrick Laborde
Maire

Marie-Josée Lartigau
1ère Adjointe

Jean-Marie Bordes
2ème Adjoint

Yves Lacouture
3ème Adjoint

Josiane Depeyris
4ème Adjointe

Céline Lartigau

Sylvie Léglize

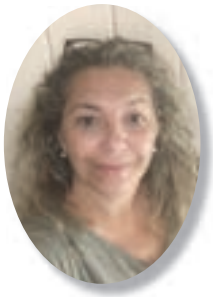

Stéphanie Méry

Christian Deslous

Thierry Lacomme

Christophe Lauga

Anthony Delas

Le Personnel Communal

Laurie Léglize
Responsable Accueil Périscolaire

Mathilde Maysonnave
Responsable du Restaurant Scolaire

Louise Guillemotonia
Adjointe d'Animation

Anaïs Chemin
Adjointe d'Animation (Remplaçante)

Antoine Bacharan
Agent Technique

Angeline Santin
Secrétaire de Mairie

Les Commissions & Délégations

Les Commissions Municipales

• Finances
Patrick Laborde, Marie-Josée Lartigau, Yves Lacouture, Christian Deslous, Josiane Depeyris, Sylvie Leglize, Céline Lartigau, Christophe Lauga.

• Travaux - Gestion des Bâtiments
Yves Lacouture, Céline Lartigau, Jean-Marie Bordes, Anthony Delas, Thierry Lacomme.

• Routes - Réseaux
Jean-Marie Bordes, Christian Deslous, Thierry Lacomme, Stéphanie Mery, Christophe Lauga.

• Urbanisme - Environnement et Espaces Publics
Josiane Depeyris, Jean-Marie Bordes, Anthony Delas, Céline Lartigau, Stéphanie Mery, Marie-Josée Lartigau, Sylvie Leglize.

• Forêts - Cours d'eau – Agriculture et Développement Économique
Thierry Lacomme, Anthony Delas, Marie-Josée Lartigau, Christian Deslous, Christophe Lauga, Yves Lacouture.

• Communication & Animation
Communication : Marie-Josée Lartigau, Josiane Depeyris, Céline Lartigau, Sylvie Léglize, Anthony Delas, Christophe Lauga, Stéphanie Mery.

Animation : Sylvie Léglize, Céline Lartigau, Josiane Depeyris, Stéphanie Mery, Marie-Josée Lartigau.

Les Délégations Municipales

• Communauté de Communes Terres de Chalosse
Titulaires : Patrick Laborde, Marie-Josée Lartigau.

• Commission Permanente d'Évaluation de Transfert des Charges à la Communauté de Communes
Titulaire : Patrick Laborde
Suppléant : Christian Deslous

• Sydec
Titulaire : Patrick Laborde | Suppléant : Yves Lacouture

• Sivu École Maternelle
Titulaires : Patrick Laborde, Marie-Josée Lartigau
Suppléantes : Josiane Depeyris, Stéphanie Mery

• Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable des Eschourdes
Titulaires : Yves Lacouture, Jean-Marie Bordes
Suppléantes : Marie-Josée Lartigau, Josiane Depeyris

• Syndicat des Chênaies et Peupleraies de L'Adour
Titulaire : Marie-Josée Lartigau
Suppléant : Thierry Lacomme

• Syndicat du Moyen Adour Landais
Titulaire : Marie-Josée Lartigau
Suppléant : Christian Deslous

• Syndicat du Gabas, Louts et Bahus
Titulaire : Christian Deslous | Suppléant : Thierry Lacomme

• Syndicat Mixte Alpi
Titulaire : Josiane Depeyris, Suppléant : Jean-Marie Bordes

• Association des Communes Forestières
Titulaire : Thierry Lacomme

• Centre Communal d'Action Sociale
Président : Patrick Laborde, membres élus : Sylvie Léglize, Stéphanie Mery, Marie-José Lartigau, Céline Lartigau
Membres, nommés : Vincent Lagrola, Anne-Marie Lataste, Régine Léglise, Catherine Bordes

• Commission d'Appel d'Offres
Titulaires : Yves Lacouture, Jean-Marie Bordes, Anthony Delas
Suppléants : Thierry Lacomme, Christophe Lauga, Céline Lartigau

Le Budget Communal

Notre budget 2023 reste stable et les chiffres sont quasiment identiques à ceux de 2022.
Nous retrouvons :

Section Fonctionnement :
• Dépenses : 407 278 €
• Recettes : 488 395 €.

Section Investissement :
• Dépenses : 72 004 €
• Recettes : 57 744 €

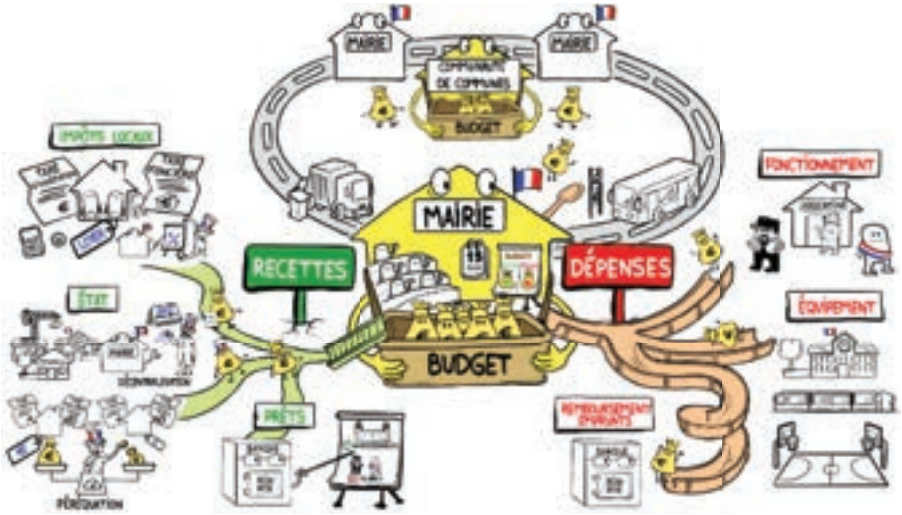

Voici une projection de ce que l'on fait avec 100€, en dépenses comme en recettes, dans les différentes sections.

En Dépenses

Section Fonctionnement :

• 46€ Charges de personnel ou assimilé
• 27€ Charges à caractère général
• 25€ Charges gestions courantes
• 2€ Charges financières

Section Investissement :

• 80€ Emprunts/remboursements
• 20€ Immobilisations corporelles

En Recettes

Section Fonctionnement :

• 55€ Impositions directes
• 38€ Dotations Participation de l'état
• 7€ Autres Produits

Section Investissement :

• 80€ Dotations
• 20€ Subventions

Autres Chiffres

Nous dépensons 904€ par habitant et encaissons 1030€ par habitant / an
Nous sommes dans la moyenne nationale puisque, pour la tranche des communes de + de 500 à 2000 habitants, on observe 1020 € de dépenses par habitant et 1050€ de recettes par habitants.

La Mairie en pratique

Les Tarifs Communaux

Services / Salle	Associations / Particuliers	Tarifs	Date de délib.
Restaurant scolaire	• Élèves • Commensaux	1,00€ 4,74€	01/01/2022
Garderie scolaire	Famille imposable	1,00€ / jour / enfant	10/07/2023
	Famille non imposable	0,85€ / jour / enfant	10/07/2023
Loyer appartement		420€ / mois	10/07/2023
Foyer rural ou Hall des sports	• Résidants à Goos • hors commune	80€ le week-end 300€ le week-end	29/06/2020
Foyer rural et cuisine	• Résidants à Goos	200€ le week-end	29/06/2020
Hall des sports et cuisine	• Résidants à Goos	200€ le week-end	29/06/2020
Cuisine et foyer ou hall des sports et cuisine	• hors commune	550€ le week-end	29/06/2020
Chauffage foyer rural	• Résidants à Goos et hors commune	80€ le week-end	26/09/2022
Caution location salle sans cuisine	• Résidants à Goos et hors commune	300€	29/06/2020
Caution location salle avec cuisine	• Résidants à Goos et hors commune	600€	29/06/2020
Bois de chauffage	• Le stère bord de route • Le stère à exploiter	40€ 10€	26/09/2022
Mise à disposition mensuelle salle	• Particulier, Associations extérieures	50€ / mois	26/09/2022
Concession cimetière	• 30 ans • 50 ans	30€ / m² 50€ / m²	22/12/2008
Case columbarium	• 15 ans • 30 ans	600€ 1.000€	22/12/2008
Tarif d'une vacation au cimetière		50€	22/12/2008

État Civil 2023

Naissances

- CAZE-CHANLONG Sullyvan : 03 Janvier
- FARGE Arthur : 16 mars
- BERTASO Andy : 10 avril
- ABEJON Gabriel : 10 juillet
- ESTEVES Ezio : 26 octobre

Mariages

- CAPPELAERE Alexandre & FRANQUET Amandine : 04 mars
- POITEVIN Thomas & MAYSONNAVE Pauline : 29 avril
- DE SOUSA Daniel & GUEDES Victoria : 06 mai
- GROHENS Pascal & RULLIERE Jannick : 24 juin
- DUTOUYA Christophe & PEREGI Laetitia : 05 août
- BERLON Jordan & KLEIN Coralie : 09 septembre

Décès

- POUPBLANC née VERGES Marie- France : 23 janvier
- LAMARQUE Jacques : 04 août
- BAILLY née LORENDEAUX Armandiine : 19 octobre

Et si on parlait Communication ?

Le site internet de la mairie

Depuis le 27 décembre 2023, le site internet de la commune de GOOS est en ligne. Vous le trouvez en tapant sur la barre d'adresse Goos.fr.

Le site se veut simple d'utilisation. La commune adhérant au Portail Landes, vous pouvez effectuer les démarches en ligne que nous mettons à votre disposition.

Panneau Pocket

L'application Panneau Pocket complète le site en informant et alertant en temps réel.

Restez informé, prévenu, alerté !

Au service des habitants avant tout
Grâce à l'application mobile PanneauPocket, les informations et alertes des Mairies, EPCI, Intercommunalités, Écoles et RPI, Offices de tourisme, Ehpad, Associations sportives ou culturelles, vous accompagnent partout.

PanneauPocket est disponible sur :

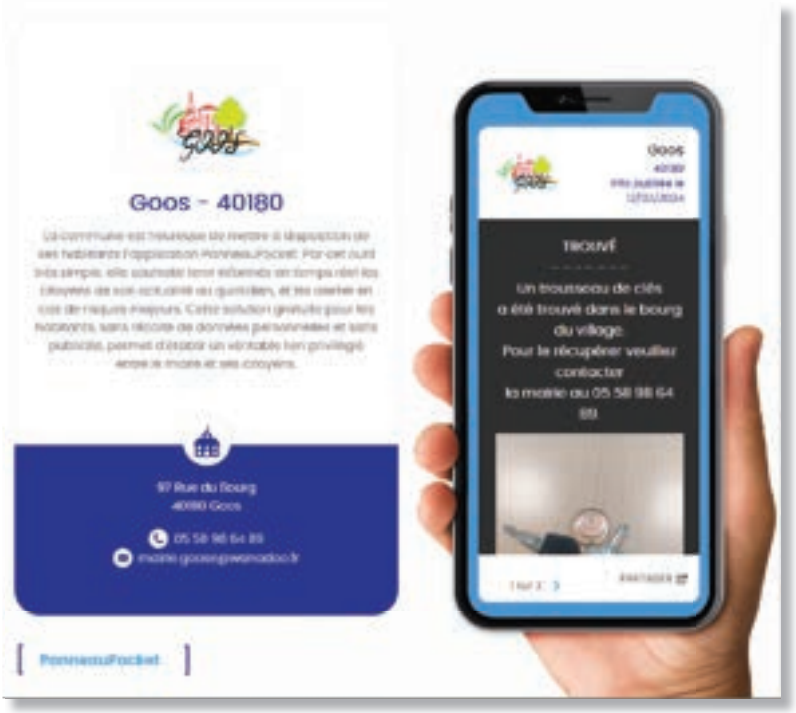

L'antenne Relais

Les différents éléments de l'antenne relais transportés par un hélicoptère, ont été assemblés par des techniciens le 30 mai 2023.

Elle fut connectée dans un premier temps par l'opérateur Free puis Orange en fin d'année 2023.

Rappelons qu'au delà de l'aspect purement technologique, cet équipement constitue un apport financier pour le budget de la commune.

Photos : Bernard Léglise

La Forêt Communale

En 2023, les travaux d'entretien habituels ont été effectués ainsi que les coupes d'éclaircie, de cloisonnement dans les jeunes plantations et le broyage d'entretien.

La vidange du piège à sable a été réalisée à 2 reprises. À noter que cet ouvrage semble répondre à nos besoins de contrôle des accumulations de sable lors des gros épisodes pluvieux.

Nous avons pu délivrer du bois de chauffage à quelques administrés qui l'avaient réservé.

Mais, nous avons dû également faire face à des évènements exceptionnels.
En premier lieu, dans la partie de forêt située en bas de Mié, suite aux divers gros épisodes pluvieux des dernières années, le lit du Louts s'est déplacé et dans un virage, le fleuve grignote la berge goossoise.
Ce phénomène a provoqué la chute d'arbres dans le lit du fleuve, 2 chênes d'une centaine d'années chacun et un platane. Nous aurions pu le laisser tel quel, mais les arbres étaient perdus, sans garantie de préservation des berges. Après concertation avec l'ONF, et le SGLB (Syndicat du Louts Gabas Bahus), nous avons pris la décision de les évacuer avec l'intervention d'une entreprise Basque équipée d'une pelle adaptée avec un grappin. Elle nous a permis de réaliser ce chantier en une demi- journée sans endommager ni les berges, ni les arbres à proximité.

Dans un deuxième temps, avec le concours de M. GAUZERE du SAM (Syndicat Adour Midouze), nous avons obtenu l'autorisation de réaliser une intervention dans le canal situé en amont du Pont de la Terrasse. Cette action consistait à creuser dans ce canal, régulièrement ensablé, un fossé étroit afin de canaliser l'eau sur 30 à 40 cm, au lieu d'un mètre comme les fois précédentes. Ainsi, l'eau purge elle-même le sable qui se dépose dans le fond du fossé. Après 2 inondations, il semblerait que ce soit plutôt efficace. L'eau circule à nouveau jusqu'au pont de la Terrasse.

Dans le courant de l'été, nous avons constaté un dépérissement important sur une 15aine de chênes de 40 ans, voire des arbres morts, avec présence de platypes, un coléoptère phytophage qui s'attaque aux arbres déjà malades. Après avis de personnes compétentes de l'ONF et de la DDTM, nous avons procédé à l'évacuation de ces arbres morts ou malades. Un fossé a été creusé allant directement jusqu'au canal afin d'assainir la jeune plantation de chênes avoisinante qui souffrait de la stagnation de l'eau, et surtout du sable qui s'était déposé.

Pour 2024, nous avons prévu de rouvrir le chemin reliant la route de Carrasses à la route de Soubolle, en réalisant un pont, au niveau du fossé créé en 2023. En amont de ce pont, un piège à sable sera creusé.

Autre projet, le renforcement du chemin permettant d'accéder à la forêt communale depuis Mié.

Information importante :
Une loi datant de 1985, stipule l'Obligation Légale de Débroussaillement (dite loi OLD). Elle est redevenue d'actualité suite aux incendies de 2022.

Elle concerne tous les habitants, propriétaires ou locataires. Ils sont censés débroussailler, et entretenir, une bande de 50 mètres autour de leur habitation afin de se préserver en cas d'incendie.

Certes, nous sommes moins concernés que les habitants du nord Adour, mais certaines habitations pourraient être en danger.

Les chênes morts | septembre 2023

Techniciens de l'ONF sollicités pour établir un diagnostic des causes de la mortalité des arbres

Routes & Fossés

Je serai assez bref pour vous relater en quelques lignes les différents travaux réalisés sur nos routes et fossés en 2023.

Côté routes, nous n'avons pas eu de réfection. Pour 2024, il a été inscrit la route du Cousins (2ème partie), la route de Courraou depuis l'intersection du chemin de Guirroyes et jusqu' à chez M. LALOYE, ainsi que la route de la Surprise. Nous espérons que la Communauté de communes nous aura inscrits au programme.

Côtés fossés, la campagne 2023 a concerné le débouchage de plusieurs ponts et le curage de fossés sur toute la commune. En 2024, nous continuerons l'entretien de nos fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux lors de fortes pluies. Le fauchage a été effectué aux bords des routes habituelles.

Chemin de Guirroyes

Maisons Fleuries

Le concours des maisons et des fermes fleuries n'est pas à l'abandon. Nous espérons, avec la commission des espaces verts, pouvoir renouer avec la tradition en 2024. Un document vous sera remis dans vos boîtes aux lettres prochainement à ce sujet. Nous attendons vos inscriptions en mairie, nous voudrions y rajouter, si possible, les jardins fleuris.

Villages Fleuris

Après avoir laissé nos amis de l'association Lous Bagans au repos en 2023, nous comptons les solliciter de nouveau en 2024 aux conditions habituelles. Merci à vous et à bientôt, nous aurons encore besoin de votre aide pour continuer à bénéficier d'un village agréable.

Espaces Verts

Une journée "Plantations" a été organisée par Jean-Marie BORDES le 4 mai 2023 avec l'aide de quelques bénévoles, de Thierry, l'employé communal et de Laurent son futur remplaçant.

Merci à eux pour leur implication au fleurissement du village. Objectif : essayer de garder la fleur attribuée depuis quelques années par le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Vu la canicule de l'été dernier, une inspection au printemps sera utile afin de faire un point sur la reprise ou pas des plants et végétaux.

Une réflexion est en cours sur l'agencement du rond-point.

Marie-France Poupblanc

Marie-France enseignante

Marie-France est arrivée à GOOS en septembre 1970 (avec Michel son époux). Elle enseignait dans la classe des "petits" à 3 niveaux : section enfantine (grande section de maternelle), cours élémentaire 1, cours élémentaire 2.

A la rentrée 1997, à la suite du regroupement scolaire avec Préchacq-les-Bains, sa classe accueillait les cours élémentaires 1 et 2 jusqu'à sa retraite en juin 2001.

La classe avec Marie-France

C'était cette odeur mentholée de la machine à photocopier,

C'était la journée d'école buissonnière le jour où, par bonheur, il avait neigé,
C'était la traditionnelle tournée du Pique Haou pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux-nés, parcourant les routes goossoises à vélo, en chantant fièrement cette chanson en patois répétée pendant plusieurs journées,
C'était le spectacle de la fête des mères, qu'elle préparait avec tellement de passion,
C'était des heures de confections, de préparations, de répétitions,
C'était la fierté dans ses yeux une fois le spectacle terminé.
Puis quelques années après,
C'était le plaisir de se croiser, de discuter, de se remémorer les souvenirs précis qu'elle avait de nous étant petits,
C'était se rendre compte que même de loin, elle gardait un œil sur nous, ses anciens élèves,

Marie-France, Madame, Maîtresse,

C'était la patience, la tolérance, la bienveillance et surtout la douceur qui la définissait tant.

Nous, vos anciens élèves, nous vous remercions pour tous les bons moments passés, toutes ces valeurs inculquées et pour la chance que nous avons tous eu de vous connaître.

Au revoir Marie-France.

Julie DEPEYRIS

Marie-France & la création de la Médiathèque

En 1988, Madame l'institutrice Marie-France Poupblanc avait eu l'idée de faire aménager un coin lecture dans un réduit attenant à la salle du foyer rural. Certes, ce lieu était spartiate, mais peu importe. Persévérante, pédagogue, elle était une inspiration pour les enfants et voulait surtout les initier à la lecture et d'autres activités culturelles, dans un environnement autre que la classe de l'école.

Elle avait entrepris la démarche d'affiliation auprès de la Bibliothèque Centrale de Prêt des Landes qui lui avait octroyé 315 ouvrages, auxquels 150 livres prêtés par des particuliers venaient compléter les étagères, gardant à l'idée d'inviter aussi la population Goossoise à cette nouvelle attraction. La bibliothèque venait de se créer.

C'est devenu très vite un lieu de rencontres, avec un créneau d'ouverture le samedi de 15h à 16h. La gratuité faisait aussi son attrait. Aidée de trois bénévoles, qui plus est parents d'élèves, les mouvements de prêts et retours étaient consciencieusement enregistrés sur des fiches bibliographiques en papier bristol cartonné. Vrai travail de bibliothécaire à la fin du XX^{ème} siècle.

Marie-France, élue au conseil municipal et très vite adjointe au maire, s'intéressa à la réflexion du projet de rénovation d'un logement vacant attenant à l'école. L'idée de créer un pôle culturel venait de germer. Soumis au concours d'un cabinet d'architecture, le futur projet proposait de surcroît une extension du bâtiment qui deviendra notre pôle multimédia. Les prémices d'une future médiathèque se profilaient. Le souhait de Marie-France allait se réaliser, quelle satisfaction !

"Mon Dieu, qu'allons-nous apprendre à nos générations futures ?

Passionnée par l'origami, cet art japonais, et toutes autres sortes de petits bricolages décoratifs selon les périodes de l'année, Marie-France voulait éveiller la créativité des enfants et de ses petits-enfants. Elle considérait que cette méthodologie de pliage favorisait la compréhension des mathématiques, de la géométrie. Ses doigts longilignes et habiles pliaient, repliaient avec délicatesse et précision une quelconque feuille de papier, les pages d'un vieux livre et obtenait ainsi des créatures insolites. Certaines de ses créations sont conservées précieusement au bureau d'accueil de la médiathèque, et attirent toujours la curiosité des lecteurs.

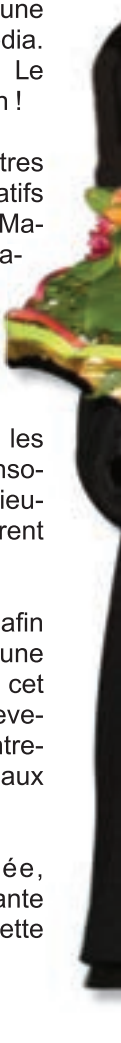

Soucieuse du classement irréprochable des ouvrages, afin de faciliter les recherches, Marie-France consacrait une grande partie de son temps libre à cette tâche. Dans cet univers chaleureux et convivial, la médiathèque était devenue son nid protecteur en toute sérénité où elle aimait entretenir le dialogue, la causerie, qui plus est avec les nouveaux adhérents.

Malgré l'apparence de cette quiétude dissimulée, Marie-France était terrorisée par l'émergence fulgurante des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle et de cette

addiction qui en découle. Elle s'inquiétait et s'exclamait : "*Mon Dieu, qu'allons-nous apprendre à nos générations futures ? Je plains les enseignants*".

Néanmoins, notre médiathèque demeure un pôle de convivialité où quelques valeureux bénévoles assurent des plages d'ouvertures avec enthousiasme, heureux d'accueillir les fidèles lectrices et lecteurs, et invitent tous les adeptes de littérature à venir découvrir l'univers de Marie-France.

En reconnaissance de son engagement, Goossoises, Goossois que nous sommes, serons respectueux à tout jamais à son effigie gravée sur la façade de notre médiathèque.

Nous n'oublierons jamais Marie-France.
Bernard Léglise

Marie-France & le Conseil Municipal

Marie-France Pouplanc est entrée au Conseil municipal de Goos en 1989. Elle a tout de suite été une conseillère de plein exercice, avant d'imposer plus tard son autorité comme maire adjointe. Jamais, elle ne s'est plainte de ne pas trouver sa place dans l'équipe. Bien au contraire, elle a apporté des intérêts nouveaux : ceux de la culture et de l'éducation d'abord. Dès sa première élection, elle préside une Commission au titre un peu pompeux : Éducation Animation Culture ; mais les termes ont vite trouvé une réalisation concrète, en particulier dans la construction d'une médiathèque et le montage d'expositions en coopération avec l'association "Sur les pas du valet de cœur".

C'est cette volonté d'affirmer une politique culturelle rurale, partagée avec quelques communes de la Communauté, qui donnera naissance au réseau des médiathèques intercommunales avec un personnel qualifié dédié.
Marie-France savait qu'il était nécessaire de dépasser le cadre communal et elle a régulièrement participé à la Commission Culture du Musée de la Chalosse. Une résidence d'artiste de Jean Hincker "Goos village people" est à l'origine de l'exposition photographique annuelle du Musée de la Chalosse.

Marie-France a su communiquer son goût pour l'embellissement du village. Goos est inscrit au concours départemental des villages fleuris et est honoré à plusieurs reprises avant d'obtenir une fleur régionale. Le club "Lous Bagans" participe à des journées d'actions vertes, mais c'est la jardinière en chef qui est présente pour désherber, biner, tailler, encourager et conseiller l'ouvrier communal. Elle conduit aussi le jury du concours communal des maisons fleuries.

Bien sûr, Madame Poupblanc a toujours apporté une attention particulière à l'école ; avec Michel son époux et son directeur, elle organise le regroupement intercommunal en 1997 et s'implique totalement dans la construction de la nouvelle école en 2000.

Elle fut jusqu'à son décès membre du centre communal d'action sociale. Avec bienveillance et discrétion, elle a accompagné de nombreux dossiers et organisé chaque année le Noël des enfants.

Elle était là avec assiduité pour construire les réalisations communales : la rénovation de la salle polyvalente, la création d'une cuisine adjacente, la mise en place d'un réseau de chaleur aux copeaux de bois, la rénovation de l'église, l'aménagement du plateau avec son city park et son espace de jeux pour enfants pour ne citer que les projets les plus marquants.

Aujourd'hui, un an après sa disparition, je garde vivant le souvenir de son enthousiasme teinté d'une pointe d'humour, de sa compétence, de sa constance et de cette loyauté jamais démentie dans son action pour le service public.

Merci Madame Marie-France Poupblanc

Vincent Lagrola
le 23 janvier 2024

Pêle-mêle Goossois

Fête des Mères

Cérémonie du 11 Novembre

La crèche

Vœux 2024

La Cabane à Livres

La cabane à livres fabriquée par Monsieur le maire a pris place contre le mur du garage de la mairie.

Alimentée dans un premier temps par des livres donnés par Madame Caroline Du Vivier, un roulement s'est effectué grâce aux nombreux lecteurs.

Bonne retraite Nicole !

Le Restaurant Scolaire : Bonne retraite Nicole !

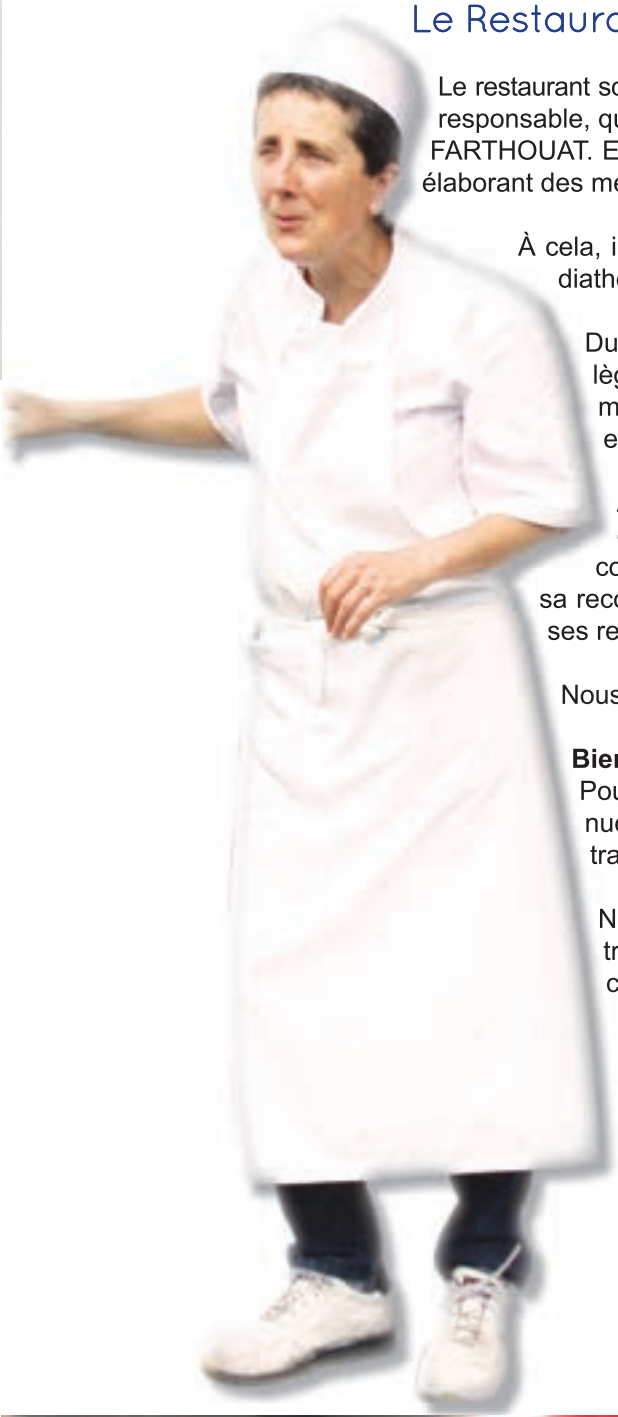

Le restaurant scolaire a connu en fin d'année 2023, le remplacement de Nicole LARTIGAU, responsable, qui a fait valoir ses droits à la retraite. En 2000, elle avait succédé à Lucette FARTHOUAT. Elle a passé 23 années au sein de la collectivité, à régaler les écoliers, en élaborant des menus variés et en respectant les règles d'équilibre alimentaire.

À cela, il ne faut pas oublier toutes les tâches ménagères effectuées (école, médiathèque, mairies, salles diverses…)

Durant toutes ces années, elle a su travailler en équipe avec tous ses collègues en leur apportant volontiers son aide. De même avec les équipes municipales successives, elle répondait aux besoins avec rigueur, efficacité et enthousiasme.

Au cours d'une réception au foyer rural, en présence de sa famille, de ses collègues (actuels et anciens), des représentants des parents d'élèves, des conseillers municipaux (actuels et anciens), Patrick LABORDE lui a exprimé sa reconnaissance pour la qualité du travail accompli. À son tour, elle a formulé ses remerciements à tous ceux qui l'ont accompagné durant toutes ces années.

Nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !

Bienvenue Mathilde !

Pour remplacer Nicole, la candidature de Mathilde MAYSONNAVE a été retenue. Pendant quelques semaines, elles ont travaillé conjointement, pour une transmission progressive.

Nous souhaitons à Mathilde une très bonne intégration dans l'équipe communale.

Ci-dessous à gauche :
Réception en l'honneur de Nicole
Ci-dessous à doite :
Dernier jour d'école pour Nicole, les enfants lui ont préparé un joli texte
À droite :
Mathilde Maysonnave

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS au sein de Goos :

Colis de Noël pour les aînés Goossois :
La préparation des colis de Noël a été assurée, cette année encore, par quelques volontaires du club des Bagans. Ils ont distribué ces colis aux 85 personnes bénéficiaires.
Merci pour leur fidèle contribution.

Spectacle de Noël pour les enfants :
Le 27 décembre les enfants ont été invités par le CCAS à assister au spectacle "les trois contes" présenté par Marie Ducos ; ce beau voyage a emmené grands et petits dans des univers lointains.

Le Père-Noël est venu distribuer des friandises aux enfants. Le chocolat chaud et les brioches ont agrémenté le goûter qui a clôturé cette belle après-midi.

Nouveau : aide financière au Permis de Conduire

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé d'octroyer une aide de 50€ aux nouveaux titulaires du Permis B (sous conditions, s'informer en mairie).

Le CCAS vous informe sur les aides et services sociaux pour les personnes âgées

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser :
Maison Landaise de la solidarité à Mugron : service départemental pour le maintien à domicile des personnes âgées.
Antenne territoriale de Mugron
Tel : 05 58 97 74 63 | mail : atpa.mugron@landes.fr

• **Assistante Sociale de secteur :**
Permanence téléphonique de 9h à 10h pour prise de rendez-vous : 05 58 98 21 87
Secrétariat de Dax : du lundi au vendredi au : 05 58 90 19 06

Sachez que l'assistante sociale peut se déplacer à votre domicile et vous renseignera sur :
• Les aides à la personne :
. Aide à la toilette assurée par Le CIAS et/ou l'ADMR
. Aide au ménage
. Garde pour absence de l'aidant
. Portage des repas

• Autres :
. Téléalarme (voir en mairie)
. Service tablettes numériques
. Accueil temporaire en maison de retraite
. Aides à l'aménagement du logement au handicap

L'assistante sociale peut intervenir également pour remplir les dossiers qui sont à retirer en mairie :
• Aide Sociale Personnes Âgées de 60 ans ou plus
• Allocation Personnalisée d'Autonomie
• Après hospitalisation (se renseigner)
La sortie peut être préparée avec l'assistante sociale du centre hospitalier (sur demande).
Les assurances complémentaires financent dans certaines conditions des heures d'aide à domicile.

Maison France Services | accompagnement pour les démarches administratives :

• Accompagnement individuel pour vos démarches administratives
• Accès libre à un ordinateur pour effectuer vos démarches seuls
• Des RDV avec différents partenaires (en visio ou sur place)

"Vous n'avez pas d'ordinateur pour vous connecter à vos comptes en ligne, vous avez besoin d'aide pour réaliser vos démarches administratives en ligne (compte AMELI ou MSA, déclaration de revenus, demande de prime d'activité...,). Vous voulez préparer votre retraite, vous ne savez comment faire votre carte-grise ou papier d'identité", ...

Se renseigner auprès de la Communauté de communes de Montfort-en-Chalosse
du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h30
Tél. : 06 19 33 29 66 | 05 58 98 66 91

Parlons Déchets

Le SIETOM de Chalosse modernise son schéma de collecte afin de renforcer son efficacité et apporter un meilleur service à ses usagers.

Dès le 1er septembre 2024, vous devrez posséder un badge pour accéder à nos 12 déchetteries. Rappelons que le service reste gratuit pour les 35.000 foyers du territoire ainsi que les habitants de Labatut, Aurice, Bas-Mauco et Cauna.

L'accès aux déchetteries deviendra tarifé pour les professionnels à partir de 2025. "*Ce contrôle d'accès permettra d'identifier les personnes autorisées et de tracer les passages*".

Comment vous procurer un badge ?

Il suffit de créer un compte "usager" (un par foyer) avec une adresse e-mail sur le portail en ligne : sietomdechalosse.ecocito.com.

Un particulier devra fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois tandis qu'un professionnel joindra un extrait Kbis de moins de 3 mois ainsi qu'un RIB, et un établissement public son numéro Siren. Une fois votre compte validé, vous recevrez un e-badge à installer sur votre téléphone mobile.

Si vous ne possédez pas d'adresse e-mail, vous remplirez un formulaire imprimé en mairie, dans les Maisons France Services ou en déchetterie, accompagné par les agents du SIETOM de Chalosse. Un badge vous sera alors adressé par courrier. Chaque compte usager bénéficie d'un badge numérique et d'un badge physique.

"*Comme le contrôle d'accès est déployé progressivement dans les 12 déchetteries, procurez-vous votre badge au plus vite. Les barrières seront toutes opérationnelles dès le 1er septembre*", rappelle Christine FOURNADET.

Le contrôle d'accès fonctionnera dans les déchetteries à partir de :
- Mai à Pontonx-sur-Adour, Rion-des-Landes et Tartas ;
- Juin à Caupenne, Mugron, Poyartin ;
- Juillet à Geaune, Hagetmau, Saint Sever ;
- Août à Amou, Pomarez et Pouillon

Pour ceux qui se présenteraient sans badge, ils seront accueillis et orientés pour créer leur "sésame".

Points Tri

En ce qui concerne GOOS, il y aura prochainement 4 points de tri complets pour nos déchets, soit un seul et même endroit pour déposer et trier nos déchets, avec un conteneur semi-enterré pour les ordures ménagères et 3 conteneurs aériens pour le tri sélectif.

Point de collecte complet avec tri en aérien et ordures ménagères en semi-enterrées, c'est le schéma préconisé. (photo non contractuelle).

Du Côté de l'Enfance

Rentrée Scolaire 2023/2024

Après les "années covid" et les protocoles sanitaires contraignants, une rentrée 2022 avec une ouverture de classe, la rentrée 2023 peut être qualifiée de sereine.

En effet la légère baisse des effectifs a permis une répartition de 23 à 24 élèves par classe. Le R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal de Gamarde, Goos et Préchacq) compte 12 classes :

• Classes Maternelles :
1. Mme Messaut Anaïs : 10 PS, 15 MS
2. Mme Lacrouts-Guilhemsan Aurélie : 9 PS, 16 MS
3. Mme Dussarps Sonia : 13 MS, 12 GS
4. Mme Viguier Christine : 24 GS

• Classes primaires Préchacq :
5. Mme Labernède Audrey : 21 CP
6. Mme Domenger Valérie : 20 CP
7. Mme Narbarte Chloé : 24 CE1
8. M. Oyhagaray Jean-Pierre : 6 CE1, 19 CE2

• Classes primaires Goos :
9. Mme Auzeral Stéphanie : 9 CE2, 14 CM1
10. Mme Dargelas Caroline : 10 CE2, 13 CM1

• Classes primaires Gamarde :
11. M. Coudroy Hervé : 6 CM1, 17 CM2
12. Mme Hourat Marie: 23 CM2

Accueil périscolaire :

Ce service, sous la responsabilité de Laurie Léglize et de Louise Guillemotania (remplacée pendant son absence par Anaïs Chemin), accueille les enfants Goossois à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h le soir. Elles accompagnent les enfants scolarisés à Gamarde ou à Préchacq à leur bus et reçoivent les enfants scolarisés à Goos.

Elles conduisent les enfants à la cantine pour le repas et assurent la surveillance jusqu'à la reprise des cours.
Le service périscolaire propose une aide aux devoirs.

Les enfants sont également invités à des activités collectives. Entre autres, ils ont préparé un petit spectacle à l'occasion de la fête des mères. En 2023, les enfants ont invité les spectateurs à faire un tour du monde avec danses et musiques diverses. Bravo et merci à tous les enfants et aux animatrices pour leur prestation.

L'Association des parents d'élèves PREGOGA :

Le Bureau :
Président : Lionel Dufau
Vice-présidente :
Julie Dalla-Torre
Trésorière : Mélanie Andrades
Trésorière-adjointe : Marie Delplanque
Secrétaire : Caroline Téchené
Secrétaire adjointe : Laura Abreu

Le but de l'association est de récolter des fonds qui sont reversés aux écoles des trois communes de Préchacq-les-Bains, Goos et Gamarde-les-Bains, afin de contribuer à la coopérative scolaire pour chaque élève, et de financer en partie les sorties scolaires, certains projets et achats de matériels divers, en accord avec les enseignants.

Tout au long de l'année, nous organisons des manifestations ou actions dont tous les bénéfices sont reversés aux écoles du RPI.

En 2023, l'APE a organisé une vente de chocolats de Pâques, des ventes de pastis sur les 3 communes, le vide-grenier d'automne et une vente de calendriers avec les dessins des enfants du RPI.

Le carnaval du RPI à Goos et les deux kermesses de fin d'année à Préchacq et Gamarde ont rencontré un grand succès.

Cette année, de nombreux parents nous ont rejoint au sein de l'association en tant que membres actifs, nous les en remercions.

L'Association des parents d'élèves PREGOGA (*suite*)

L'A.C.C.A de Goos

L'A.C.C.A. de GOOS, composée de 40 membres, a pour but l'encadrement et l'organisation des activités liées à la pratique de la chasse sur le territoire communal.

Suite à la démission de Monsieur Dominique Philippe, le bureau ne compte plus que 5 membres :
Président : Jean-Louis Ducasse-Lachon
Trésorier : Christian Deslous
Trésorier adjoint : Thierry Bonillo
Secrétaire : David Deycard
Secrétaire adjoint : Éric Lavigne qui remplace M. Jacques Trivié, nommé garde-chasse particulier agréé.

Un nouveau bureau composé de 6 membres devra être renouvelé lors de la prochaine A.G. pour 3 ans. Le bilan de l'année 2023 est très positif. Le repas communal ainsi que celui réalisé pour les fêtes patronales ont connu de belles fréquentations et rassemblé les jeunes et anciennes générations.

Notre mission d'intérêt général permet la réalisation de battues aux nuisibles, aidé en cela par les piégeurs. Le plan de chasse chevreuil a été réalisé dans de bonnes conditions.

Nous remercions les piégeurs ainsi que tous les bénévoles qui apportent une contribution absolument nécessaire.

A.C.C.A
GOOS

Espérance Loisir Goossoise

Il s'agit d'une association ouverte à toutes et tous, ancien joueur ou débutant, souhaitant pratiquer le basket hors compétition.

La volonté de cette équipe est de conserver un esprit décontracté et bienveillant. Cette formule semble avoir séduit car cette saison, nous sommes ravis de compter 19 membres, ce qui permet de maintenir des entraînements réguliers le dimanche matin.

Le Bureau :
Présidente : Hélène Lavigne
Trésorière : Cécile Duponcest
Secrétaire : Karine Labaste

absents: Karine, Laurie, Christelle, Pauline, Maëva et Christophe

Foyer Rural

Comme chaque année, le Foyer Rural lance sa saison avec le traditionnel loto en janvier, une très belle participation.

Nos autres manifestations habituelles se sont parfaitement bien déroulées.

Nouveauté pour la fête du Printemps, la participation du groupe "les Gésiers en Salade", qui a su nous mettre dans l'ambiance et nous faire danser.

Notre nouvelle manifestation "le Brunch du dimanche" a connu un franc succès.

Nous vous remercions pour votre présence à chaque manifestation et votre soutien. Cela nous motive pour vous en proposer d'autres.

Lors de notre Assemblée Générale, Jean Luc ARROYO est venu nous rejoindre. Deux activus benevolus ont décidé de laisser leur place après de nombreuses années au sein du Foyer Rural. 20 ans passés par différents postes du Bureau pour Ginou et 42 ans en ayant occupé tous les rôles au sein de l'association pour Thierry. Nous leur

Les Fêtes du Printemps

Assemblée Générale

avons remis le trophée du Bénévole qui est l'art de la gratuité, du cœur, du geste et du temps. Un très grand merci à Ginou DUFAU et Thierry LACOMME pour toutes ces années, et d'avoir apporté le goût du bénévolat à nous, les jeunes du Foyer Rural.

Le bureau du Foyer Rural :
Président : Thomas Gaulet
Vice-Présidents : Yannick Depeyris et Hélène Lartigau
Trésorière : Céline Lartigau
Aide trésorière : Sylvie Léglize
Secrétaire : Laurie Léglize
Aide secrétaire : Gaëlle Lataste
Les membres : Jean-Luc Arroyo, Didier Bernard, Laurence Bernard, Antoine Buisson, Éloïse Candau, Delfim De Brito, Luca De Brito, Josiane Deyperis, Nadège Fouquet, David Lataste, Lucie Lartigau, Christophe Lauga, Mattéo Lauga, Romain Léglize.

Nous comptons sur vous pour cette année 2024. Si vous êtes intéressés pour venir nous donner un coup de main ou nous donner de nouvelles idées, n'hésitez pas à nous contacter. Le Foyer Rural vous accueillera à bras ouverts. Ambiance et rigolade garanties.

Le calendrier des Manifestations 2024 :

- Brunch Goossois : Dimanche 4 février
- Vide Grenier : Dimanche 10 mars
- Fête du Printemps : Samedi 27 avril
- Fêtes du Village : 19 - 20 - 21 juillet

Ginou & Thierry

Les Cantelouts

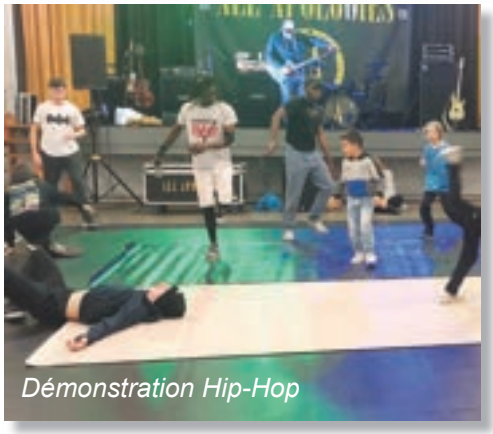

Démonstration Hip-Hop

Yoga enfants

Foulées Goossoises

Équipe de Basket 45 ans après

Musée de l'Hydraviation
Photo : B. Léglise

Lous Bagans

Avant toute chose, ayons une pensée pour les anciens du club : Marie-France Poupblanc et Jacky Lamarque qui nous ont quittés en cette année 2023.

Je voudrais profiter de cet article pour adresser un petit bonjour à tous les membres du club et apporter un soutien, à distance malheureusement, à tous ceux, ainsi qu'à leur famille, que la maladie a privé de nos rencontres festives.

Activités de l'année 2023 :

• Les après-midi "dégustation" :
Nous avons commencé en Janvier par l'incontournable galette des rois puis, au mois de Mars, les beignets ; au mois d'octobre il y a eu la "castagnade" et enfin, au mois de Novembre, la dégustation du vin nouveau.

• Les sorties culturelles :
. L'Hermione : après la visite guidée de cette réplique d'un trois-mâts du XVIII^{ème} siècle, nous avons poursuivi vers Dancharia pour le repas et l'achat de "souvenirs" dans les ventas. Avant de rentrer à Goos, nous avons fait un arrêt à la biscuiterie du Pays-Basque.

. Sortie pique-nique : nous avons visité le moulin de Bénesse-les-Dax, puis le musée de Saint-Lon-les-Mines ;

. Voyage à Biscarrosse avec visite du musée de l'hydraviation puis visite du musée des traditions.

• Les journées culinaires :
. Repas de l'Agneau Pascal dans la salle du Foyer Rural
. Repas de fin d'année également dans la salle du Foyer Rural

• Les manifestations profitables :
Elles nous permettent de faire des recettes aidant à financer les autres activités.
. Loto en février
. Fête du club, en juin, où nous invitons les clubs voisins.

Nous remercions les gentils donateurs du loto mais également la municipalité pour la subvention accordée à l'association.

En 2023, nous avions plus de 100 adhérents avec une bonne partie d'entre eux qui participe aux différentes activités. Merci à tous pour votre implication.

Activités prévues pour 2024 :
• **Jeudi 16 mai :** voyage à Bedous Cauhan
• **Jeudi 13 juin :** Fête du Club
• **Jeudi 12 septembre :** pique-nique (destination à communiquer)

Le Paint-Ball

Un sport pour les grands enfants…

L'association Nap Nap a pour vocation de développer le paintball sportif dans notre belle région. En effet, ce sport, encore mal connu, procure beaucoup d'adrénaline sur des phases de jeu très intenses. La cohésion entre partenaires, la communication et l'analyse de jeu sont autant de qualités qui permettent à l'équipe de réussir.

De nouveaux joueurs sont venus renforcer l'effectif ce qui va, nous l'espèrons, grâce à la fougue des plus jeunes et à l'expérience des plus anciens, nous permettre de vivre encore de belles choses à la maison ou en compétition.

Nous mettons du matériel à disposition pour celles et ceux qui voudraient découvrir ce sport dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Le mercredi soir à 19h, c'est futsal au hall des sports, le meilleur moyen de garder la forme en s'amusant, tout le monde peut y participer et c'est totalement gratuit.

En espérant vous croiser très vite,

L'équipe Nap Nap

Le Valet de Cœur

Sur les pas du Valet de Cœur est une association culturelle retraçant la vie d'Étienne de Vignolles, compagnon de Jeanne d'Arc, qui a laissé son surnom au valet de cœur de nos jeux de cartes (Lahire).

L'association propose des animations et des expositions sur Lahire, l'histoire de l'Abbaye de Divielle, l'histoire du Trou de Madame, etc... Ne pas hésiter à contacter le Président pour toute information ou autre démarche.

En cette année 2023, nous avons présenté au foyer rural une conférence dont le thème choisi fut : "L'ordre de Prémontré – 900 ans d'histoire". Et dans le même temps, dans le hall des sports, nous vous avons offert la possibilité durant une semaine de faire connaissance avec deux expositions, celle que beaucoup d'entre vous connaissent : "l'abbaye de Divielle", exposition réalisée par notre association, et une autre exposition qui a pour titre : "L'ordre de Prémontré, 900 ans d'histoire".

Cette exposition, qui comporte 20 panneaux, a été réalisée par les religieux prémontrés et elle nous a été aimablement prêtée par l'association "Les Amis de l'Abbaye de Lahonce".

L'abbaye de Lahonce fut, jusqu'à la Révolution française, un monastère prémontré. Aujourd'hui restaurée, l'église de cette abbaye fait office d'église paroissiale à Lahonce, commune proche de Bayonne.

Quant à la conférence, nous étions une cinquantaine à la suivre, elle nous a été présentée par un religieux prémontré, le père Dominique-Marie Dauzet, recteur du monastère de Sarrance, situé en vallée d'Aspe. Dominique-Marie est l'auteur de l'exposition "900 ans d'histoire". Il est docteur en histoire religieuse et par exemple, il fit partie du chœur grégorien de Paris.

Au cours de cette conférence très intéressante, le conférencier nous a présenté la vie de cet ordre religieux, les Prémontrés.

À la différence des Bénédictins, des Cisterciens ou encore des Trappistes, ces derniers occupants de Divielle, les Prémontrés, ne sont jamais appelés moines, mais chanoines. Cette différence est due au fait qu'ils sortent de leur monastère pour prendre en charge différentes cures.

N'oublions pas qu'ils arrivent à Goos en 1209 et que nos deux communes que sont Goos et Préchacq (aujourd'hui Préchacq-les-Bains) ont pour origine les Prémontrés.

Sur la photo ci-dessous, à gauche se trouve Dominique-Marie Dauzet, et à droite le prieur de l'abbaye de Sarrance, le père Paul-Emmanuel. Ils entourent monsieur le maire et Marie-José Lartigau, admiratifs devant la maquette de la reconstitution de l'abbaye de Divielle.

Nous n'oublions pas les moines trappistes qui, partis en 1932, ont laissé d'excellents souvenirs au sein des familles anciennes de Goos.

Au plaisir de vous rencontrer de nouveau pour d'autres histoires religieuses de l'abbaye de Divielle.

Le président,
Jean-Pierre Marquant

L'Abbaye de Divielle vers 1930 - Par auteur inconnu — carte postale, Domaine public, https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=20454054

Isolés entre les plaines et barthes de l'Adour et les coteaux, entre les villages de Préchacq et de Goos, les vestiges d'un ancien édifice : ceux de l'abbaye de Divielle, abandonnée en 1932 par ses derniers occupants, des moines trappistes.

Le Louts